



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pôle Environnement et Habitat 2017

Lieu : Place du 8 Mai 1945 (*parking devant le Crédit Agricole*)

Règlement :

1) Seront acceptés : les exposants de produits et matériels liés à l'environnement, l'écologie, l'énergie, le développement durable, l'aménagement, l'habitat (isolation, menuiseries, marbre et granit, poterie).

2) Le tarif pour les 2 jours est de **16 € le mètre linéaire** (sur une profondeur d'environ 3 m). Aucune réduction pour 1 seul jour. Le droit de place **payable à l'inscription**, sera encaissé après la foire et ceci même en cas de désistement de votre part. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

3) EMPLACEMENT :

⇒ **INSTALLATION** : le vendredi ou au plus tard le samedi matin avant 7h (toute place non occupée le samedi à 7h sera réattribuée à une autre personne).

ADRESSEZ-VOUS À LA PERMANENCE AVANT DE VOUS INSTALLER : pour éviter les embouteillages, il est préférable que vous laissiez votre véhicule près ou sur la place du 8 Mai 1945 et que vous veniez à pied retirer votre emplacement.

⇒ **DESINSTALLATION** au plus tard le lundi 3 Avril.

Les emplacements attribués par les placiers sont établis pour faciliter les secours et l'accès aux bornes d'incendie en fonction d'un plan de sécurité imposé. Aucun véhicule ne peut stationner sur l'emplacement sans leur accord.

4) **SECURITE** : Vous êtes responsable de votre stand et de sa sécurité, vous devez avoir souscrit une assurance. Le comité ne peut être tenu responsable en cas de vol, dégradation, pertes d'objets ou d'accident... seule votre Assurance peut vous couvrir.

5) en cas d'utilisation d'une sono personnelle, aucune nuisance sonore ne devra perturber le déroulement de la foire

6) Le Comité de la foire est en droit de refuser l'inscription ou d'exclure les exposants ne respectant pas ce règlement.

7) Une date limite d'inscription étant prévue, toute nouvelle demande est à faire au plus tôt.

Réalités Réalmontaises
Comité des Fêtes et de la Foire Agricole
20 bis, rue Cabrouly, 81120 RÉALMONT
Tél. : 05 63 79 25 87 - les.realites@orange.fr



PERMANENCE de la FOIRE

Place du Foirail
du mercredi 29 mars 14h au lundi 3 avril 12h
Tél. : 05 63 45 55 26